



COMPTE RENDU ADMINISTRATIF 2022



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
AUTORITÉS :	2
Conseil administratif	3
Conseil municipal	4
ADMINISTRATION :	7
Personnel communal	8
COMPTE RENDU ADMINISTRATIF	9
Statistiques.....	10
Finances	11
DICASTÈRES DE M. JEAN-LUC BOESIGER	13
Culture et Loisirs	14
Sport.....	16
Aménagement du territoire - Urbanisme - Mobilité.....	19
DICASTÈRES DE M^{ME} BEATRIZ DE CANDOLLE	22
Sécurité et prévention.....	23
Récolte des déchets	29
Environnement et domaine public communal	31
Travaux de génie civil	32
Bâtiments communaux.....	33
Développement durable.....	35
DICASTÈRES DE M. PHILIPPE MOSER.....	36
État civil	37
Cohésion sociale	38
Fondation pour le logement	48

AVANT-PROPOS

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,

En application de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous avons l'avantage de vous faire parvenir le compte rendu administratif et financier de l'année 2022.

Ce document met en évidence les activités communales du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Afin que la lisibilité des informations soit optimale, comme l'an dernier, nous avons choisi de présenter ce compte rendu sous une forme plus condensée et avec les différents domaines regroupés par dicastère.

Les comptes annuels de notre commune sont détaillés dans un document annexe, conformément aux dispositions légales et réglementaires, dans lequel vous trouverez les chiffres, annotés et illustrés, offrant une vue générale et explicite du rapport de contrôle de notre fiduciaire. Un extrait a toutefois été inséré dans le présent compte rendu.

Le Conseil administratif tient ici à renouveler sa gratitude au Conseil municipal pour son appui et à saluer le personnel communal pour son efficacité et son esprit constructif pour le bien de Chêne-Bourg.

Le Conseil administratif :



Beatriz de CANDOLLE
Conseillère administrative



Jean-Luc BOESIGER
Maire



Philippe MOSER
Conseiller administratif

Chêne-Bourg, avril 2023

AUTORITÉS :
CONSEIL ADMINISTRATIF
CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL ADMINISTRATIF

BUREAU DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Bureau du Conseil administratif a été formé pour 2022-2023 de la façon suivante :

Président : M. Jean-Luc Boesiger, portant le titre de Maire
Vice-présidente : M^{me} Beatriz de Candolle, Conseillère administrative
Membre : M. Philippe Moser, Conseiller administratif
Secrétaire : M. Pierre Debieux, Secrétaire général

RÉPARTITION DES DICASTÈRES

M. Jean-Luc Boesiger	M ^{me} Beatriz de Candolle	M. Philippe Moser
Aménagement du territoire <i>(urbanisme et mobilité)</i> Culture, sports et loisirs Communication	Constructions et travaux Environnement et domaine public Sécurité <i>(police municipale, pompiers, sauveteurs auxiliaires, ORPC)</i>	Finances Cohésion sociale <i>(affaires sociales, petite enfance, écoles, jeunesse, aînés, maison de quartiers, TSHM)</i> État civil Administration communale
Développement durable	Développement durable	Développement durable
Remplaçant : M. Philippe Moser	Remplaçant : M. Jean-Luc Boesiger	Remplaçante : M ^{me} Beatriz de Candolle

Pour faciliter la lecture, les noms de fonctions ont été utilisés au masculin et se rapportent aussi bien aux femmes qu'aux hommes.



CONSEIL MUNICIPAL

Au 31 décembre 2022, le Conseil municipal se compose comme suit :

PARTI LIBÉRAL-RADICAL

(7 sièges)

Paul Annen
Gilles Brand
Audrey Carrilho
Vanessa de Caboga
Delphine Giulietti
Damien Lechevallier
Philippe Meyer

SOCIALISTES (4 sièges)

Carmen Puglisi
Komla Sobo
Renate von Davier
Vladimir Yossifov

LES VERTS (8 sièges)

Ivan Ardizzone
Mauro Bellucci
Marina Ardizzone-Cabitzza
Jean-Marc Cuenet
Lorédan Füeg
Magali Origa
Olivier Regard (dès le 15 novembre, en remplacement de Louise Glatz)
Bruno Vincenti

DÉMOCRATES-CHRÉTIENS

(2 sièges)

Alain Kolly
Jean Toscan

GROUPE INDÉPENDANTS

CHÊNOIS (2 sièges)

Hubert Borcard
Olivier Dallais

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Bureau du Conseil municipal a été formé pour 2022-2022 de la façon suivante :

Président	M.	Olivier Dallais
Vice-président	M.	Gilles Brand
2 ^e Vice-président	M.	Ivan Ardizzone
Secrétaire	M ^{me}	Renate von Davier
Membre	M.	Jean Toscan

COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES

Au 31 décembre 2022, la composition des commissions permanentes est la suivante :

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Présidente :	M ^{me}	Origa
Vice-Président :	M.	Brand
Membres :	M ^{mes}	Ardizzone-Cabitzza, von Davier
	MM.	Dallais, Füeg, Meyer, Toscan, Yossifov

COMMISSION COHÉSION SOCIALE

Président :	M.	Ardizzone
Vice-Président :	M.	Kolly
Membres :	M ^{mes}	Ardizzone-Cabitzza, Puglisi
	MM.	Borcard, Brand, Bellucci, Meyer, Sobo

COMMISSION CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Président :	M.	Annen
Vice-Président :	M.	Cuenet
Membres :	M ^{mes}	Giulietti (dès le 1 ^{er} octobre, en remplacement de Mme Carrilho), Origa, Puglisi, von Davier
	MM.	Bellucci (dès le 15 novembre, en remplacement de Mme Glatz) Borcard, Kolly

COMMISSION DES FINANCES

Président :	M.	Sobo
Vice-Président :	M.	Dallais
Membres :	M ^{mes}	Carrilho (dès le 1 ^{er} octobre, en remplacement de Mme Giulietti), Origa
	MM.	Ardizzone, Kolly, Lechevallier (dès le 1 ^{er} octobre, en remplacement de Mme de Caboga), Vincenti, Yossifov

COMMISSION SÉCURITÉ

Président : M. Dallais
Vice-Présidente : M^{me} Ardizzzone-Cabitzza
Membres : M^{mes} Puglisi, de Caboga (dès le 1^{er} octobre, en remplacement de M. Lechevallier)
MM. Annen, Regard (dès le 15 novembre, en remplacement de M. Bellucci), Toscan, Vincenti, Yossifov

COMMISSION DES TRAVAUX, CONSTRUCTIONS ET DOMAINE PUBLIC

Présidente : M^{me} Carrilho
Vice-Présidente : M^{me} von Davier
Membres : MM. Cuenet, Dallais, Füeg, Lechevallier, Regard (dès le 15 novembre, en remplacement de Mme Glatz), Sobo, Toscan

DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS

CONSEIL DE LA FONDATION POUR LE LOGEMENT DE LA COMMUNE DE CHÊNE-BOURG

Président : M. Moser
Vice-Présidente : M^{me} Perroud
Secrétaire : M^{me} von Davier
Membres : MM. Boesiger, Gauthier, Pernet, Regard, Toscan

Secrétaire
administratif : M. Debieux

CONSEIL INTERCOMMUNAL POUR LE GROUPEMENT DE COMMUNES DU CENTRE SPORTIF SOUS-MOULIN

M. Boesiger
MM. Annen, Ardizzzone, Borcard, Kolly, Sobo

ASSOCIATION DE LA MAISON DE QUARTIERS DE CHÊNE-BOURG

M. Moser
M^{me} Carrilho
MM. Borcard, Füeg, Kolly, Yossifov

DÉLÉGUÉS AU COMITÉ DU JOURNAL « LE CHÊNOIS »

M. Boesiger
M^{me} Ardizzzone-Cabitzza
M. Brand (dès le 10 mai, en remplacement de M^{me} Carrilho)

ASSOCIATION 3 CHÊNE CULTURE (jusqu'à sa dissolution le 5 octobre)

M. Boesiger
M^{me} de Caboga
M. Cuenet

DÉLÉGUÉS AUX ÉDITIONS CHÊNOISES

M. Boesiger
M. Borcard

COMMISSION NOCTAMBUS

M^{me} Mme Ardizzzone-Cabitzza (dès le 15 novembre, en remplacement de Mme Glatz)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunit en moyenne une fois par mois hors des vacances scolaires. Durant ses séances, il traite les objets présentés par Conseil administratif et a la possibilité de faire ses propres propositions. Les séances sont également l'occasion d'un moment d'échange entre les deux Conseils sur les sujets d'actualité et la vie communale.

En 2022, le Conseil municipal s'est réuni à sept reprises. Voici une sélection des sujets traités :

15 MARS

- Aide pour les personnes touchées par le conflit en Ukraine

12 AVRIL

- Réaménagement de la place Favre

10 MAI

- Comptes de la Commune de Chêne-Bourg et de sa Fondation pour le logement
- Préavis communal sur le projet de plan localisé de quartier N° 30016-512, chemin de la Mousse

14 JUIN

- Aménagement de la nouvelle salle du Conseil municipal dans les combles du bâtiment sis au 13, rue du Gothard
- Ouverture et fermeture des préaux en dehors des horaires scolaires
- Circulation à l'avenue des Vergys
- Promotion de la biodiversité

11 OCTOBRE

- Dépôt du budget 2023 et déclaration du Conseil administratif
- Proposition d'une nouvelle salle de sport polyvalente au Centre sportif de Sous-Moulin
- Extinction nocturne des lumières

15 NOVEMBRE

- Projet de budget 2023

13 DÉCEMBRE

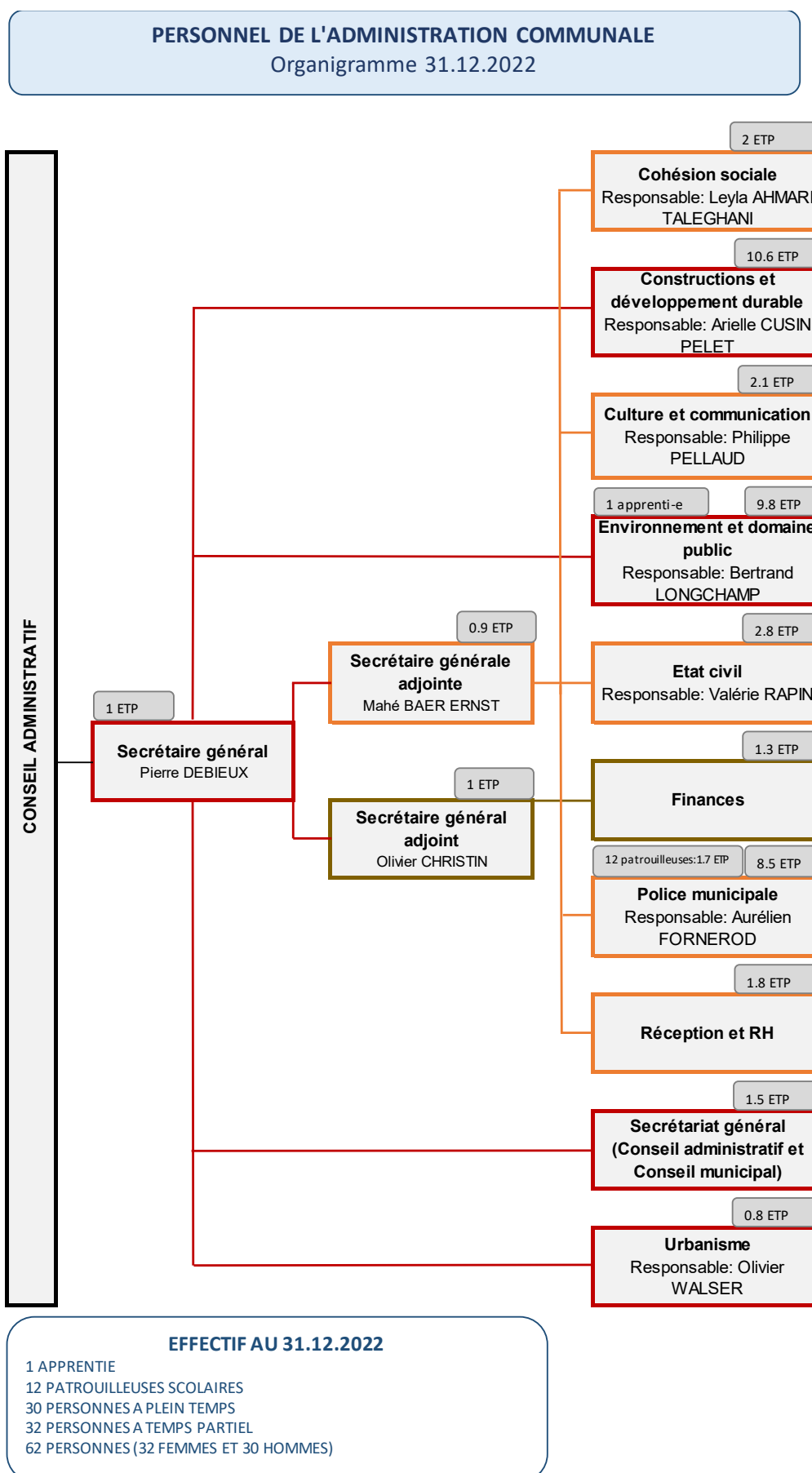
- Déchetterie enterrée sis 33-35 avenue de Bel-Air (école du Plateau) – Crédit de construction
- Aménagement de la gare du Léman Express
- Stratégie de développement durable

Les procès-verbaux, contenant l'intégralité des sujets traités, avec les textes parlementaires, débats et votes, peuvent être consultés ici :



ADMINISTRATION :
PERSONNEL COMMUNAL

PERSONNEL COMMUNAL



COMPTE RENDU ADMINISTRATIF

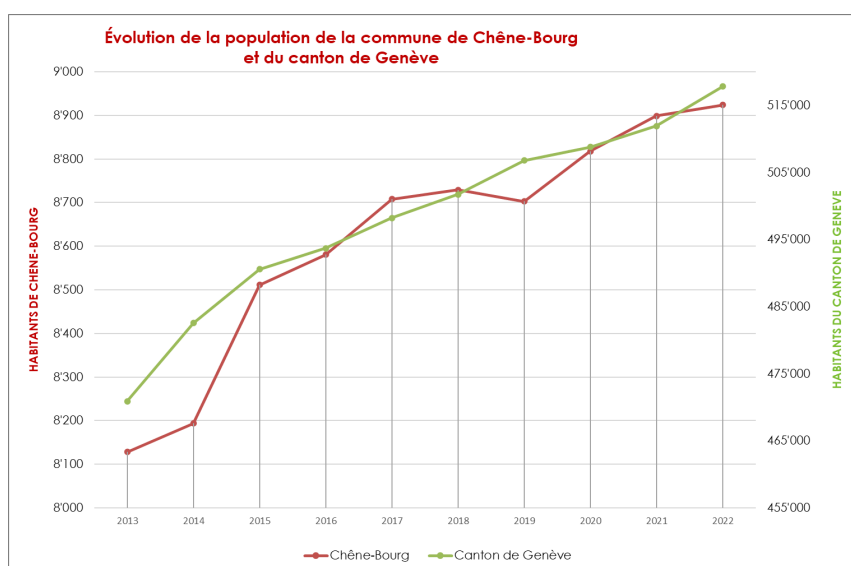
STATISTIQUES

POPULATION DU CANTON DE GENÈVE ET DE LA COMMUNE DE CHÊNE-BOURG

POPULATION RÉSIDENTE

Au 31 décembre 2022, la commune comptait **8'924 habitants**, représentant 1.72 % de la population cantonale (517'802 habitants) et occupant le 14^e rang cantonal sur les 45 communes.

Par ailleurs, il est à relever qu'avec une densité de **6972 habitants par kilomètre carré**, Chêne-Bourg se maintient au 4^e rang des communes les plus denses du canton, derrière la Ville de Genève, Carouge et Lancy.



Source et données complètes : office cantonal de la statistique (OCSTAT)



FINANCES

Synthèse du document « comptes annuels 2022 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

		31 décembre 2021	31 décembre 2022
1	Actif	74'067'456	78'162'722
10	Patrimoine financier	39'145'177	44'364'537
100	Disponibilités et placements à court terme	4'092'618	5'354'268
101	Créances	10'658'881	14'856'892
104	Actifs de régularisation	3'113'923	2'244'096
107	Placements financiers	742'473	830'367
108	Immobilisations corporelles PF	20'537'282	21'078'914
14	Patrimoine administratif	34'922'279	33'798'185
140	Immobilisations corporelles du PA	35'834'462	39'478'699
145	Participations, capital social	4'818'948	4'818'948
146	Subventions d'investissements	1'287'020	1'518'689
148	Amortissements complémentaires cumulés	-7'018'151	-12'018'151
2	Passif	74'067'456	78'162'722
20	Capitaux de tiers	4'899'135	6'938'221
200	Engagements courants	715'566	1'064'823
201	Engagements financiers à court terme	1'000'000	3'000'000
204	Passifs de régularisation	126'814	130'027
205	Provisions à court terme	151'000	185'500
206	Engagements financiers à long terme	2'705'900	2'534'250
208	Provisions à long terme	175'122	0
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers	24'733	23'621
29	Capital propre	69'168'321	71'224'501
299	Excédent/découvert du bilan	69'168'321	71'224'501

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2022

	Comptes 31.12.2021	Budget 31.12.2022	Comptes 31.12.2022
Charges d'exploitation	23'962'159	26'510'444	25'547'325
30 Charges de personnel	6'557'009	7'062'660	6'734'520
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6'037'516	6'786'155	6'506'786
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'954'600	2'428'884	1'710'538
36 Charges de transfert	9'413'035	10'232'745	10'595'481
Revenus d'exploitation	26'050'426	24'537'648	30'214'928
40 Revenus fiscaux	20'520'350	18'876'135	24'041'318
42 Taxes	1'239'134	1'042'225	1'329'483
43 Revenus divers	7'000	6'500	15'535
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	304	300	304
46 Revenus de transfert	4'283'638	4'612'488	4'828'289
Résultat d'exploitation	2'088'267	-1'972'796	4'667'603
34 Charges financières	193'023	320'750	2'185'746
44 Revenus financiers	1'962'378	1'815'810	4'574'323
Résultat financier	1'769'355	1'495'060	2'388'577
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	3'857'622	-477'736	7'056'180
38 Charges extraordinaires	3'000'000	0.00	5'000'000
Résultat extraordinaire	-3'000'000	0.00	-5'000'000
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTAT	857'622	-477'736	2'056'180

COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2022

	Comptes 31.12.2021	Budget 31.12.2022	Comptes 31.12.2022
Dépenses d'investissements	3'706'440	14'877'977	6'168'078
dont ouvrages de génie civil	1'501'450	10'146'827	1'335'542
dont terrains bâtis	1'923'591	4'165'000	4'252'393
dont mobilier, machines, véhicules	0	277'550	291'543
dont subventions à d'autres communes (FIDU)	281'400	288'600	288'600
Recettes d'investissements	1'102'762	550'000	524'703
Dépenses nettes d'investissements	2'603'678	14'327'977	5'643'374



DICASTÈRES DE M. JEAN-LUC BOESIGER

CULTURE ET LOISIRS

MANIFESTATIONS COMMUNALES

SAISON CULTURELLE

En 2022, la culture chénoise a pu reprendre une activité normale après la période de la pandémie de covid-19. Le lancement de la nouvelle saison culturelle au Point Favre a également permis de mettre en place une nouvelle communication et un nouveau site internet. Le Point Favre a accueilli près de 3500 spectateurs lors des 24 spectacles dont :

- Des concerts avec notamment Boubacar Traoré (dans le cadre d'une nouvelle collaboration avec le festival JazzContreBand), Moncef Genoud et le groupe Alouane ;
- De l'humour et du théâtre, en accueillant les humoristes Thomas Wiesel, Antoine Maulini et Nathanaël Rochat ;
- Des projections de films pour petits en collaboration avec le Petit Black Movie ;
- Pour les enfants, le concert de Gaëtan et la proposition de la Compagnie du Renard Bleu (en collaboration avec Thônex).

Durant cette année, le Point Favre a accueilli la Compagnie sans N et Dominique Ziegler pour ses deux premières résidences de trois semaines, résidences qui ont également permis la tenue de la Semaine Signature dans laquelle une vingtaine d'enfants ont pu découvrir le travail des artistes en résidence.

Le Point Favre a également collaboré avec les festivals Antigél, JazzContreBand et les Créatives.

Une nouvelle collaboration avec le camion théâtre du Théâtre de Carouge a eu lieu sur la Place Favre, proposant gratuitement à la population une pièce écrite par Dominique Ziegler lors de sa résidence au Point Favre.



Les ateliers « Danse en famille » se sont déroulés cette année encore en collaboration avec le Spot.

FÊTE DE LA MUSIQUE, MARCHÉ DE NOËL ET FÊTE DE L'ESCALADE

La fête de la musique a fait son grand retour cette année et a connu un beau succès populaire. Le marché de Noël ainsi que la fête de l'Escalade ont également rencontré un vif succès.

OPÉRATION TRANSAT

Pour sa deuxième année consécutive, le parc Floraire a été le cadre de l'Opération Transat. Ainsi, une centaine de chaises longues ont été mises à disposition pendant toute la période estivale. Une scène a également été placée dans le parc offrant à la population une proposition culturelle originale avec l'organisation de concerts et une exposition de photographies notamment.



ASSOCIATION 3 CHÊNE CULTURE

L'association 3 Chêne Culture a été dissoute et sera remplacée par un nouveau dispositif intercommunal.

La plateforme de collaboration intercommunale envisagée aura toujours comme objectifs :

- De poursuivre des projets culturels en commun, de développer des coordinations, des synergies entre nos services culturels respectifs ;
- De valoriser les offres culturelles existantes, qui sont riches et variées ;
- De permettre l'émergence de nouveaux projets à l'échelle de la région ;
- De coordonner les programmes respectifs dans un but de cohérence et de complémentarité ;
- De rechercher des synergies intercommunales dans tous les domaines de la vie culturelle ;
- D'identifier, parmi les projets de chaque commune, ceux qui pourraient être valorisés dans une dimension intercommunale.

La nouvelle structure sera finalement mise en œuvre en 2023 et le budget prévu pour 3 Chêne Culture restera dévolu à la politique intercommunale en matière de culture.

BIBLIOBUS

Place Favre

Statistiques 2022 du Bibliobus pour la commune :

	2021	2022	Écart
Prêts Adulte	1345	1131	-16 %
Prêts Jeunesse	5000	5327	7 %
Total prêts	6345	6458	2 %
Inscription Adulte	16	30	88 %
Inscription Jeunesse	23	25	9 %
Total inscriptions	39	55	41 %
Nombre de tournées	47	46	-2 %
Moyenne prêts/tournée	135	140.4	4 %
Fréquentation	1951	2673	37 %
Nb de personne par tournée	41.5	58.1	40 %

L'année 2022 marque une hausse moyenne du nombre de prêts et de la fréquentation pour atteindre un niveau proche de celui de 2019 avant la crise sanitaire.

Pour Chêne-Bourg, la participation financière pour cette prestation s'est élevée à Fr. 56'675.- en 2022.

JOURNAL « LE CHÊNOIS »

Le comité de l'Association « Le Chênois », présidé actuellement par Mme Marina Ardizzone Cabitza (Chêne-Bourg), est composé de six représentants issus des Conseils municipaux et des Conseillers administratifs délégués à la culture des trois communes chênoises. Il s'est réuni à cinq reprises en 2022.

Le comité édite trois publications : le journal « Le Chênois », l'Annuaire officiel des Trois-Chêne et l'Agenda des Trois-Chêne. Mme Kaarina Lorenzini assume la charge de rédactrice en chef. Pour cette tâche, elle peut compter sur les compétences de Mme Françoise Allaman, assistante de direction.

Le journal « Le Chênois » paraît sept fois par an. Son comité de rédaction est actuellement composé de Mmes Liliane Roussy, Céline Castellino, Mathilde Foehr, Elise Gressot, Maëlle Rigotti, Eleonora Riotto et Kelly Scherrer, ainsi que de MM. Olivier Petitjean, Mateus Carvalho et Stephan Bruggmann. Des partenaires rédactionnels (Bibliobus, Josette Félix, Genèvefamille.ch, Naries, les bibliothèques des Trois-Chêne et Maylis) publient régulièrement des articles dans les colonnes du Chênois.

L'Annuaire officiel, remis à jour chaque année, paraît à la fin du mois de septembre. L'Agenda des Trois-Chêne mentionnant les activités se déroulant dans les trois communes chênoises est encarté trois fois par année dans le journal. Ces publications sont subventionnées par les communes chênoises. La commune de Chêne-Bourg a versé, en 2022, une subvention de Fr. 80'300.-.

SPORT

La participation financière communale au Centre sportif de Sous-Moulin en 2022 a représenté Fr. 937'983.- pour le fonctionnement.

SUBVENTIONS AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES

Sur la base des budgets, rapports et comptes annuels des sociétés, la commune a alloué, en complément à ce que donnent Chêne-Bougeries et Thônex, un montant global de Fr. 263'115.-, dont la répartition est proposée par le directeur du CSSM et acceptée par les Conseillers administratifs délégués, dans le cadre du bureau du CSSM.

De plus, la commune a versé aux sociétés sportives locales les subventions suivantes :

Cyclo Tourisme Chênois	Fr. 1'000.-
École Échecs Genève	Fr. 1'000.-
Club Montagnard Chênois	Fr. 1'000.-
FC Commune de Chêne-Bourg	Fr. 1'000.-
Gym Dames	Fr. 1'000.-
Gym Hommes	Fr. 1'000.-
Total	Fr. 6'000.-

SUBVENTIONS AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES ACCUEILLANT DES JUNIORS CHÊNOIS

La commune a versé à certains clubs situés en dehors des Trois-Chêne, à titre exceptionnel, les subventions suivantes calculées sur la base de Fr. 50.- par junior habitant Chêne-Bourg :

Black Boys Hockey Club	Fr. 550.-
FC Puplinge	Fr. 500.-
US Meinier	Fr. 200.-
Total	Fr. 1250.-

De plus, il a été versé un soutien exceptionnel pour le Centre sportif à hauteur de Fr. 4'000.-.

URBAN TRAINING

En collaboration avec l'association Urban training, 18 cours ont été organisés entre mai et septembre 2022, au départ du parc Floraire. Les 18 cours ont accueilli 213 participants et la commune a versé à l'association un montant de Fr. 3'000.- pour cette prestation, qui a remporté un franc succès.

GENÈVE MARATHON FOR UNICEF

Cette année, le Marathon a pu également reprendre une activité normale. Cette manifestation s'est déroulée les 14 et 15 mai 2022 et ce ne sont pas moins de 15'000 coureurs qui se sont élancés à travers la campagne genevoise avec un départ situé au chemin de la Mousse.

Grâce aux bénévoles de certaines associations locales, les courses de la Genevoise et du 10 km se sont déroulées sans encombre.



CENTRE SPORTIF SOUS-MOULIN

Les rénovations du stade des Trois-Chêne (DT 112) devaient se terminer en automne 2022 ; elles accusent un retard de plusieurs mois en raison des pénuries de matières premières, résultant de la pandémie de covid-19 et de la guerre en Ukraine.

Les couleurs chénoises et la réputation du CSSM continuent à être portées en Suisse, mais aussi à l'étranger, notamment par nos curleurs, footballeuses et volleyeurs.

LE GROUPEMENT INTERCOMMUNAL

En 2022, le Bureau a tenu neuf séances.

Au cours des cinq réunions 2022 du Conseil intercommunal, les Conseillers ont examiné et validé :

- les comptes et le rapport d'activité 2021 ;
- les situations comptables arrêtées aux 31 mars, 30 juin et 30 septembre ;
- le projet de budget d'exploitation 2023 ;
- le préavis de la commission Mérite sportif pour récompenser des performances 2021 ;

Ils ont également accepté :

- la réaffectation du crédit d'étude du DT 184 « Rénovation et assainissement énergétique des bâtiments sis 39, route de Sous-Moulin », voté en 2020 pour la réalisation d'un mandat d'étude parallèle, plus adapté aux besoins des analyses à réaliser et à la découpe des éventuelles étapes ;
- le principe d'une révision du Mérite sportif.

RESSOURCES HUMAINES DU CENTRE SPORTIF

Le personnel du CSSM s'est étoffé avec l'engagement d'un assistant administratif et de deux gardiens polyvalents.

Durant l'été, quatre étudiants ont renforcé l'équipe technique lors de missions temporaires de 2 à 3 semaines.

À la patinoire, seize auxiliaires saisonniers sous contrat de durée maximale, officiant lors des créneaux réservés aux écoles et au public, ont travaillé entre janvier et décembre.

RAPPORT FINANCIER

Financé par les redevances des communes au prorata de leur nombre d'habitants, le CSSM perçoit aussi les recettes de la location de ses installations ou de l'exploitation de la patinoire.

Les recettes réelles sont inférieures aux prévisions budgétées. Cela s'explique notamment par les réductions de loyer octroyées à nos locataires (restaurant 3-Communes, Evolutif et Be You).

Les comptes 2022, audités par la SFER, sont clôturés sur une perte assumée par le capital du CSSM. Ils ont été approuvés par le Conseil Intercommunal le 5 avril 2023.

ÉNERGIE

Les consommations énergétiques 2022 sont en hausse. Sont en cause les conditions météorologiques et les augmentations tarifaires, particulièrement celles du gaz. Ces charges représentent environ 33.5 % du budget d'exploitation.

ÉQUIPEMENTS-INSTALLATIONS-ENTRETIENS ET TRAVAUX

Différents travaux ont été effectués durant l'année, parmi lesquels peuvent être cités :

- Création d'un local vestiaire pour le personnel technique.
- Travaux sur le système de ventilation du bâtiment omnisports et de la patinoire.
- Mise aux normes des vitrages et de la porte d'accès aux pistes de curling.
- Remplacement des compresseurs de la chambre froide du restaurant 3-Communes.
- Finition des bordures à proximité de l'entrée principale de la halle de curling et dans la zone du parc d'agrément.
- Montage d'un garage à véhicules et machines techniques, côté stade des Trois-Chêne.

RESTAURANT 3-COMMUNES

La reprise de l'exploitation du restaurant a été compliquée et elle peine à atteindre les objectifs attendus.

PATINOIRE

Grâce à une réouverture sans restriction sanitaire, au début de la saison 2021-2022, nous avons pu observer une fréquentation à la hausse par rapport à ce qu'elle était avant la pandémie de covid-19 ; toutefois, ce constat est uniquement valable pour l'ouverture publique.

MÉRITE SPORTIF

En mai 2022, la cérémonie visant à honorer les lauréats 2021 s'est déroulée sur le promenoir de la patinoire. Les personnes suivantes ont été récompensées :

- Performance d'équipe : le Team de Cruz (curling) ; SFCCF (1^{re} équipe) ; Chênois Volleyball (LNA) et Chênois Handball (LNB) ;
- Performance individuelle : M. Bonaparte (Judo) ;
- Catégorie Dévouement : Mme Sylvie Lopez (Chênois Handball) ;
- Coup de cœur : M. Kneubühl (curling en fauteuil roulant)



25 mai 2022, cérémonie de remise du Mérite sportif

LA VIE DU CENTRE

Cette année, nous avons à nouveau pu accueillir des manifestations cantonales, nationales et internationales, parmi lesquelles nous pouvons citer :

- Les championnats du monde double mixte et senior de curling.
- Les 16^e et 8^e de finale de la Coupe d'Europe CEV Volleyball.
- Les championnats de Suisse de curling en fauteuil roulant.
- Les championnats de Suisse Elite de curling hommes et femmes.
- Le match de Coupe Suisse de Football Chênois/Sion.
- Les championnats romands de patinage artistique.
- La 1^{re} édition de l'événement « Sport 2 Days », visant à encourager la pratique régulière d'activités physiques notamment pour les élèves des degrés primaires lors d'une journée sur le temps scolaire.

Afin d'exhorter à la pratique sportive, nous avons également installé, sur la zone d'agrément, un groupe de casiers connectés « Box Up » offrant en libre accès du matériel de sport et de loisir.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - URBANISME - MOBILITÉ

URBANISATION DU QUARTIER DE LA GARE

La mise en œuvre du plan localisé de quartier n° 29'683 de la gare de Chêne-Bourg s'est poursuivie à un rythme soutenu en 2022.

Après l'ouverture de la tour Opale (CFF immobilier) et du parking de la gare (505 places voitures et 130 places deux-roues motorisées), l'immeuble A2 (Tourmaline) a accueilli ses premiers habitants en fin d'année 2021 : un foyer de jour et des appartements pour personnes âgées et étudiants ont notamment trouvé preneurs. Des commerces ainsi que les locaux de la police municipale ont rempli les rez-de-chaussée.

Les travaux de la galerie commerciale de l'immeuble en surélévation de l'ex-Bricoloisirs ainsi que ceux de l'immeuble A1 (Saphir) se sont poursuivis à bon rythme. La démolition du bâtiment sis 39 Peillonex a débuté en octobre 2021 puis s'est arrêtée en février 2022 (fonds d'investissement d'origine russe dont les avoirs sont bloqués).

Les travaux d'espace public (sous maîtrise d'ouvrage de l'office de l'urbanisme, co-financée par la commune) se sont quant à eux poursuivis. Au pied de la tour Opale déjà en activité, les jardins de la Tour, îlots de fraîcheur incitant le passant à la flânerie, qui offrent un

espace public de qualité, dans un secteur entièrement dédié à la mobilité piétonne, ont été inaugurés en mars 2022. Les enfants des écoles de la commune ont activement participé aux plantations de ces jardins.



Plantations de vivaces dans les jardins de la tour avec l'aide des écoles de Chêne-Bourg, mars 2022

Dans la foulée, une première partie de la rue des Charbonniers a été rendue au public. En outre, une réflexion a été lancée pour modifier une bonne partie du projet de la place de la Gare, jugée trop minérale.

PLAN LOCALISÉ DU QUARTIER DE LA MOUSSE



Sur ce secteur en pleine mutation situé à proximité immédiate de la gare du Léman Express, il est projeté, au sud du chemin de la Mousse, de créer un quartier mixte pour faire le lien entre le plateau de Bel-Air et le centre de Chêne-Bourg.

L'aménagement prévoit de généreux espaces verts et publics, un bâti organisé autour des espaces ouverts et des

affectations variées. De nouvelles liaisons de mobilité douce sont prévues à travers le nouveau quartier et le stationnement est entièrement géré en sous-sol.

Suite à l'enquête publique, les procédures se sont poursuivies en 2022. Le Conseil d'État a finalement adopté le PLQ le 21 décembre 2022.

PROCESSUS DE CONCERTATION « CHÊNE- BOURG – UN CENTRE-VILLE EN ÉVOLUTION »

Les deux périmètres « Édouard-Baud » et « Grison-Perréard » sont actuellement en réflexion, à l'initiative de propriétaires privés. Des études et procédures sont en cours pour identifier les opportunités d'adapter le bâti et les espaces libres existants aux exigences de qualité, de densité et aux défis environnementaux d'un centre-ville qui se réinvente.

Un processus de concertation a été organisé entre fin 2021 et début 2022 par l'office de l'urbanisme du canton, accompagné par la commune, en vue de présenter ces réflexions et d'offrir à tous la possibilité d'échanger avec les représentants des propriétaires et les architectes des deux projets. Intégrant les résultats de ces processus participatifs, les études qui mèneront à la réalisation de deux plans localisés de quartier (PLQ) distinct se sont poursuivies en 2022.



Périmètres de réflexion îlots « Édouard-Baud » et « Grison-Perréard »

PROCESSUS PARTICIPATIF VISANT À « REDYNAMISER » LA PLACE FAVRE

Cette démarche lancée en automne 2022 s'inscrit dans la continuité du processus de concertation « Chêne-Bourg – un centre-ville en évolution » et fait suite aux remarques des participants qui ont plébiscité une réflexion relative à un réaménagement de certaines parties de la place Favre. Une motion du Conseil municipal a appuyé ces demandes et invite le Conseil administratif à agir afin de « Redynamiser la place Favre en lui procurant un caractère plus convivial et intergénérationnel ».



ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE D'ÉVOLUTION DE LA ZONE VILLAS ET MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCom)

Afin de planifier des espaces bâtis de qualité, préservant les valeurs paysagères et la richesse de la biodiversité du territoire communal, la commune a saisi l'occasion donnée par les récents changements législatifs pour élaborer une stratégie d'évolution qualitative de sa zone villas. Ce travail s'est déroulé durant l'année 2022 et devrait se terminer en juin 2023. En tenant compte du contexte et du cadre légal précités, cette stratégie sera intégrée au Plan directeur communal (PDCom).

PROJET DE MODIFICATION DES LIMITES DE ZONES DANS LE SECTEUR « SEYMAZ-SUD »

Ultime étape de la procédure, ce dossier a été mis à l'ordre du jour du Grand Conseil en automne 2017. Ce projet a été ensuite renvoyé en commission de l'aménagement cantonale et est resté sans décision depuis lors. Une motion pour un déclassement en zone 3 ordinaire a été déposée en 2021 par le Grand Conseil.

PROJET DE « PARC DE LA MICHELINE »

L'arrivée du Léman Express dynamise la transformation du quartier de la gare et constitue une opportunité que la commune a saisie afin de développer ce secteur qualitativement. Dans ce contexte, la réalisation d'un parc public est planifiée

dans l'îlot encadré par les rues F.-Perréard et Peillonex. Les travaux ont débuté en juillet 2022 de manière coordonnée avec ceux de la reconstruction de l'immeuble sis 31-33 Peillonex dont ils dépendent en grande partie. Une fois réalisé, ce parc offrira un espace de verdure et de détente aux habitants du quartier et facilitera l'accès à la gare par un cheminement agréable et sûr.



Travaux du parc de la Micheline, août 2022

ÉTUDE DE CIRCULATION CHÊNE-BOURG – THÔNEX – MISE EN IMPASSE DE L'AVENUE DES VERGYS

Pilotée par l'office cantonal des transports et menée conjointement avec la commune de Thônex, une étude a été lancée afin d'améliorer les conditions de circulation dans le secteur. Des mesures concrètes ont été identifiées, par exemples : l'amélioration des accroches à la route de Malagnou en lien avec la reconstruction du pont, l'optimisation du débouché de la rue Jean-Pelletier sur la rue de Genève. Aussi, la commune a constaté une percolation de trafic de transit au sein de la zone résidentielle du plateau de Bel-Air. Afin de remédier à cet effet non désiré et comme mesure correctrice, l'avenue des Vergys a été mise en impasse.

ÉTUDE MAILLAGE MOBILITÉ DOUCE DANS LE CENTRE DES TROIS-CHÊNE

Également pilotées par l'office cantonal des transports et menées conjointement avec la commune de Thônex, les études visant à améliorer les déplacements en mode doux se sont poursuivies en 2022. Celles-ci feront l'objet d'un cofinancement fédéral, en tant que *Mesure 36-1-13 Maillage mobilité douce et aménagements paysagers dans la centralité des Trois-Chêne*, inscrite dans le *Projet d'agglomération 2*.



DICASTÈRES DE M^{ME} BEATRIZ DE CANDOLLE

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

POLICE MUNICIPALE

En mars 2022, le service de la police municipale a connu un changement important avec le déménagement de son poste. Aujourd'hui implanté dans le quartier de la gare, plus précisément à la rue des Charbonniers 7 (bâtiment Tourmaline), il se situe désormais au cœur d'un quartier amené à devenir la nouvelle centralité de la commune.

Le service est constitué de 6 agents (APM), 2 contrôleurs du stationnement, 1 assistante administrative et 12 patrouilleuses scolaires.



AGENTS DE POLICE MUNICIPALE

De nombreux contrôles préventifs et répressifs ont été organisés sur le territoire communal afin de lutter contre les incivilités, les infractions à la loi fédérale sur la circulation routière ou à celle sur les stupéfiants. En collaboration avec la police cantonale, plusieurs actions ont été menées sur la voie verte afin de rappeler les règles aux différents usagers, notamment aux utilisateurs des trottinettes électriques.

Enfin, diverses tâches ont été accomplies, telles que l'application du règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publique, la livraison des urnes lors des votations et élections, ainsi que la délivrance des autorisations pour l'utilisation accrue du domaine public. En 2022, le service a traité 89 dossiers.

CONTRÔLE DU STATIONNEMENT

Le 23 mai 2022, les communes de Chêne-Bourg et de Thônex ont exprimé le souhait de renforcer leur collaboration intercommunale. Dans ce cadre, et pendant une période de test déterminée, elles ont souhaité créer une équipe conjointe d'agents de stationnement ayant pour objectif d'effectuer des contrôles sur les deux communes.

Les contrôleurs du stationnement travaillent désormais 8 heures par jour (au lieu de 4). Une présence est également régulièrement assurée le samedi.

Dans le cadre de leur mission de contrôle, le service a délivré 7'119 amendes d'ordre concernant la loi fédérale sur la circulation routière. En plus de leur mission première, les contrôleurs du stationnement s'occupent de vider tous les parcmètres et horodateurs, ainsi que d'effectuer la petite maintenance de ces appareils, et sont responsables de la gestion administrative de toutes les amendes émises. En fonction des événements organisés par la commune, tels que les manifestations, ils appuient les APM dans leurs missions.

PATROUILLEUSES SCOLAIRES

Au 31 décembre 2022, l'effectif des patrouilleuses scolaires s'élevait à 12 personnes. Ces dernières assurent la sécurité des enfants aux passages pour piétons suivants :

- Avenue de Bel-Air (école de Haller) ;
- Carrefour avenue de Bel-Air / chemin de la Mousse ;
- Avenue F.-A.-Grisson / place Favre ;
- Rue de Genève ;
- Avenue Petit-Senn / route de Sous-Moulin / rue Pelletier ;
- Avenue Petit-Senn (devant l'école).

DIVERS

Il est à noter qu'une agence privée assure la surveillance en dehors des heures d'ouverture du parc Floraire, des préaux d'écoles, des places et des parcs ainsi que des parkings de la salle communale Point Favre et du Vieux-Bourg.

Pour rappel, tous les parcs de la commune sont sous vidéosurveillance.

La commune possède trois « Viasis-Plus » (indicateurs de vitesse). Ces derniers sont installés de manière fixe sur les grands axes, notamment aux abords des établissements scolaires.

Deux autres appareils mobiles complètent le lot. Ces derniers pouvant facilement être déplacés à n'importe quel endroit de la commune, en fonction des constats des agents ou des doléances reçues. Des

données statistiques peuvent en être extraites pour nous permettre alors de mieux comprendre la problématique et d'adapter nos actions en fonction.

Le service a été mobilisé pour des événements de grande envergure tels que le Marathon (15 et 16 mai), la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (12 au 17 juin), le Match Chênois-Sion (20 août) et le Tour du canton à vélo (28 août).

POLICE CANTONALE – POSTE DE CHÊNE

Le poste de Chêne assure un service de police-secours H24 et de police de proximité. Le lieutenant Jean-Claude Cantiello assume la direction du poste.

Le personnel du poste a pour missions principales d'assurer une présence visible sur la commune et celles avoisinantes, ainsi que de répondre aux réquisitions commandées par la centrale police. En outre, le poste est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00.

L'effectif du personnel police-secours est de 31 personnes, garantissant un horaire continu. Sept policiers sont dédiés à la police de proximité, tout ce personnel étant encadré par 4 sous-officiers supérieurs et un officier.

COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS

ÉTAT-MAJOR DE LA COMPAGNIE

- Maurizio Montagna, Commandant, Capitaine
- Fabien Montet, Premier-lieutenant
- Laurent Nasel, Premier-lieutenant
- Davide Giordano, Sergent-major
- Bernard Frédéric Girardet, Fourrier

EFFECTIF AU 31.12.2022

- 3 officiers
- 2 sous-officiers supérieurs
- 4 sous-officiers
- 5 appointés
- 16 sapeurs
- 3 aspirants
- Total : 33

RETRAITÉ

- Appointé Florian Baciocchi
- Sapeur Daniel Corrent

ADMISSIONS

- Aspirant Mirco Buccella
- Aspirant Frédéric Terrier
- Aspirant Daniel Vieira

NOMINATIONS

- Néant

DÉMISSIONS

- Appointé Farney Dougoud
- Sapeur Sébastien Duroc-Danner

ANNÉES DE SERVICE

- 20 ans : Sap Sébastien Bennici
- 15 ans : Sap Fanny Pythoud

ASSEMBLÉES

- 11 séances d'état-major
- 2 séances d'état-major avec les sous-officiers
- 1 assemblée générale.

EXERCICES

- 5 exercices de cadres
- 8 exercices de compagnie
- 8 exercices spécifiques aux porteurs d'appareils de protection respiratoires
- 1 test de performance annuel pour les porteurs d'appareils de protection respiratoire.

INTERVENTIONS

La compagnie est intervenue à 80 reprises, soit 262 sapeurs pour un total de 426 heures d'intervention. Le nombre total des interventions en 2022 est en augmentation 37% par rapport en 2021.

COURS, ÉCOLES ET INSTRUCTIONS

Divers cours ont été suivis au centre d'instruction cantonal de l'OCPPAM à Bernex par 1 caporal, 2 appointés et 10 sapeurs, totalisant 395 heures d'instructions.

GARDES

Durant l'année écoulée, la compagnie a effectué 170 heures pour les services de garde de préservation, y compris des remplacements pour les communes voisines.

ENTRETIEN

Nettoyages des locaux, entretiens des véhicules et du matériel d'intervention, remplissage de 875 bouteilles d'air comprimé, contrôle annuel des poteaux et bouches d'incendie.

MANIFESTATIONS

- Participation à la fête des Promotions scolaires.
- Participation à la fête de l'Escalade.
- Participation à la manifestation Bonhomme hiver.
- Visite de la caserne par la population lors de la « semaine sans écran » et animations sur la place Favre.



Inondation à l'immeuble communal.



Branche tombée du cèdre situé devant la mairie.

FAITS MARQUANTS

Le 4 juillet 2022, la Compagnie est alarmée pour plusieurs inondations sur l'ensemble du territoire de Chêne-Bourg dont une au pied de l'immeuble communal.

Le vendredi 15 juillet 2022, une branche imposante du cèdre situé devant la mairie s'est brisée. Après avoir fait plier les barrières du parc, elle a terminé sa chute sur l'avenue Petit-Senn. Dès lors, la compagnie est intervenue afin de rétablir le passage. Aucun blessé n'a été à déplorer.

Le 20 novembre 2022 à 15h45, la compagnie est alarmée pour une inondation dans le bâtiment communal de l'IEPA. La fuite a débuté au 4^e étage et l'eau s'est écoulée jusqu'au rez-de-chaussée, ce qui a causé l'évacuation temporaire de certains résidents et le nettoyage de plusieurs appartements.

Parmi les autres faits marquants, on peut notamment mentionner l'exercice de compagnie du samedi matin 17 septembre 2022, avec les sauveteurs auxiliaires, sur la plateforme de la douane de Thônex-Vallard.

COMMENTAIRES

L'effectif au 31 décembre 2022 est de 33 sapeurs, soit légèrement en deçà des directives cantonales qui recommandent un effectif de 39 sapeurs pour le territoire communal. Afin de pallier ce manque d'effectif, une campagne de recrutement intensive lancée au début de l'été 2021 sur l'initiative du Commandant de Compagnie, le capitaine Maurizio Montagna, est toujours en cours. Elle a déjà permis de recruter 6 aspirants durant l'année écoulée.

La Compagnie de Chêne-Bourg et celle de Chêne-Bougeries continuent leur collaboration quant aux piquets des chefs d'intervention.

COMPAGNIE DES SAUVETEURS AUXILIAIRES

ÉTAT-MAJOR DE LA COMPAGNIE

- Chef : Pascal Chablais
- Adjoint : Jean-Pierre Horlzer
- Secrétaire : Serge Maillard
- Trésorier : Filipppe Carromeu
- Trésorier suppléant : Jérémie Bonvin et Gaston Sax
- Brigadier cuisine : Paulo Pereira
- Brigadier ravitaillement : Paulo Pereira
- Brigadier véhicule : Adérito Da Silva
- Brigadier matériel : Jean Toscan
- Brigadier circulation : Antonio Gomes
- Brigadier samaritain : Bernardo Inacio

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Membres actifs : 23
Membres AS : 15
Membres sympathisants : 4

NÉCROLOGIE

- Roger Farine

JUBILÉ

- Telmo Neves : 15 ans
- Jean Savigny : 15 ans
- Jérémie Bonvin : 10 ans
- Christian Suter : 10 ans

ASSEMBLÉE DU COMITÉ DE LA COMPAGNIE

Le comité s'est réuni à 11 reprises durant l'année 2022.

ASSEMBLÉE DE LA FÉDÉRATION DES SAUVETEURS AUXILIAIRES

Le chef et son adjoint ont participé à 2 réunions de la fédération et 1 assemblée générale de la fédération

Le chef et son adjoint ont participé à 5 ateliers de travail en vue des divers cours de circulations – samaritains – sécurité programmés en 2023

ACTIVITÉ DE LA COMPAGNIE

SÉCURITÉ

- Décembre : sécurité du cortège de la fête de l'Escalade.

MANIFESTATIONS

- Décembre : préparation de la soupe de la fête de l'Escalade.

EXERCICES – CONTRÔLE DU MATÉRIEL

- Mai : nettoyage des locaux et contrôle du matériel.
- Juin : 2 exercices pompiers et sauveteurs.
- Octobre : exercice interne de la compagnie et contrôle du matériel.
- Novembre : exercice pompiers et sauveteurs.

DIVERS

- Mars : AG de la compagnie.
- Juin : sécurité au Port-Noir.
- Décembre : sécurité du cortège de l'Escalade en ville de Genève.

ALARME

- Mai : alarme incendie dans le cadre d'un exercice avec les pompiers.
- Juin : alarme suite à diverses inondations sur la commune.

PREMIERS SECOURS

- Néant.

PROTECTION CIVILE

ORPC VOIRONS

L'ORPC Voirons regroupe cinq communes :

Chêne-Bourg, Jussy, Pre-singe, Puplinge et Thônex.

L'office intercommunal situé à Thônex est dirigé par :

- M. Thierry Clot,
Commandant ORPC
- Suppléant Commandant :
M. Michaël Mendes

M^{me} Anne-Christel Duret assure la gestion de l'office intercommunal.

M^{me} Beatriz de Candolle, membre du Conseil administratif et représentante de la commune de Chêne-Bourg, préside la commission intercommunale de l'ORPC Voirons.

Les activités de l'organisation régionale de protection civile Voirons se sont déroulées conformément aux instructions de l'OCPPAM et au budget.

ACTIVITÉS

Les tâches suivantes ont été accomplies :

- L'information des chefs de domaines.
- L'entretien du matériel et des constructions.
- Le maintien du lien avec le DOP (détachement des opérations).
- La planification des activités et du personnel de chaque service.
- Les contrôles périodiques des abris, des constructions et du matériel.
- La gestion de l'entraînement et de l'instruction de chaque astreint au travers des cours de répétition.
- Les services à la population durant les activités en faveur de la collectivité.

COVID-19

Du 17 janvier au 13 février 2022, l'ORPC Voirons a été mise sur pied pour effectuer des tests PCR à l'Hôpital des Trois-Chêne. 17 astreints y ont été engagés pour effectuer au total 84 jours de service.

COURS DE RÉPÉTITION

L'ORPC Voirons a organisé 11 cours de répétition et engagé 178 astreints, ce qui totalise 419 jours de cours durant l'année 2022.

INTERVENTION EN FAVEUR DE LA COLLECTIVITÉ

Notre ORPC a engagé 4 astreints pour le demi-marathon de Jussy du 17 septembre 2022.

LIBÉRATIONS

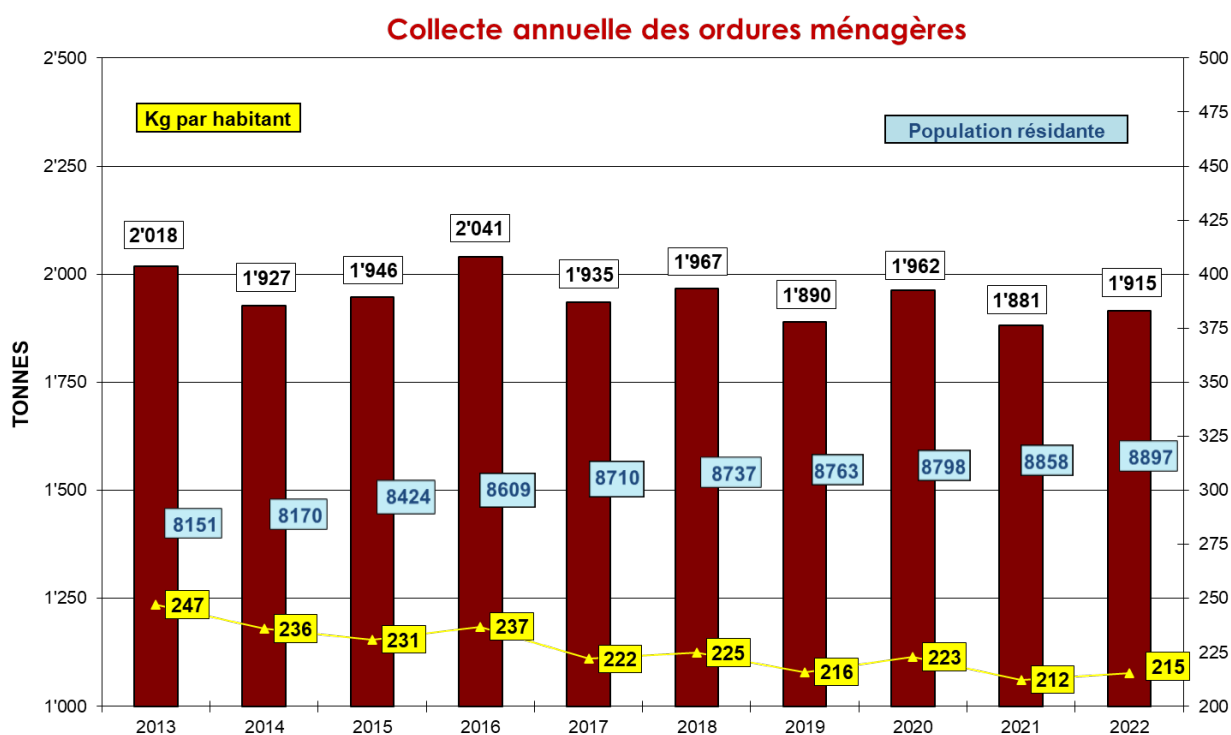
Le 31 décembre 2022, il a été procédé à la libération de la classe d'âge 1989. Ainsi, 19 personnes ont été libérées de leur obligation de servir dans la protection civile et l'une d'entre elles poursuivra en tant que volontaire.

RÉCOLTE DES DÉCHETS

COLLECTE ANNUELLE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le volume des ordures ménagères a augmenté de 34 tonnes par rapport à 2021, représentant ainsi 4 kg supplémentaires par habitant. Globalement, une nette diminution du volume des ordures ménagères par habitant sur les cinq dernières années est cependant observée.

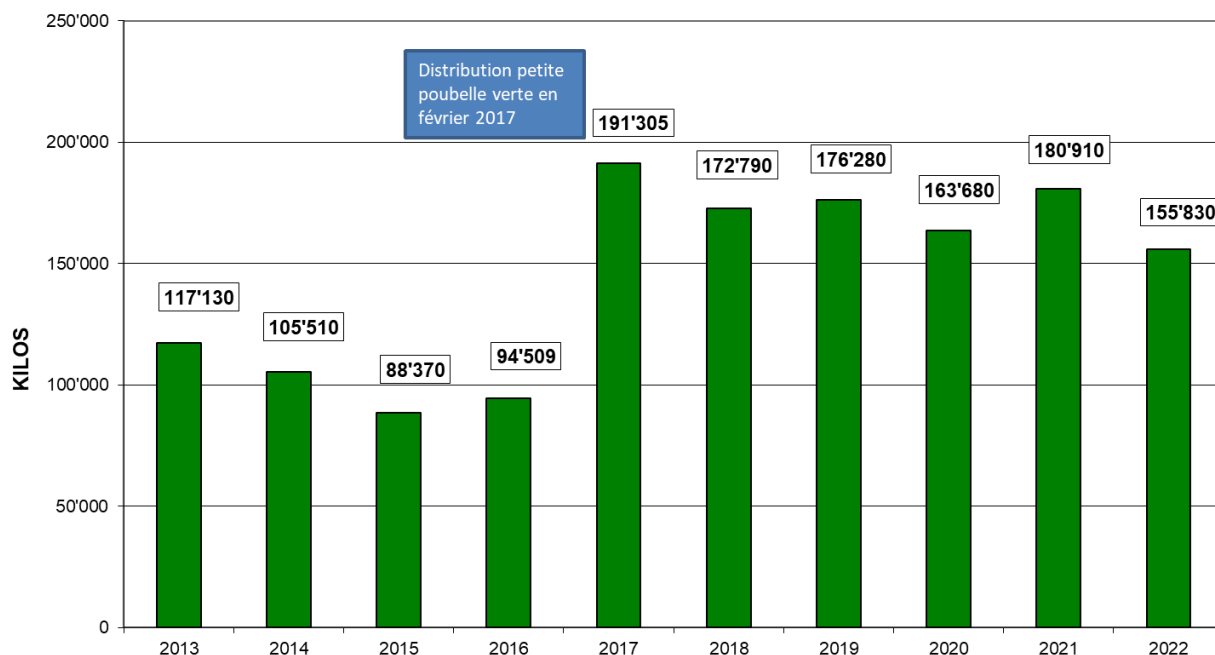
En comptabilisant le volume total tous déchets confondus (valorisables et non valorisables) sur l'année 2022, nous observons une baisse de 41 tonnes du volume collecté par rapport à 2021 pour le même nombre d'habitants, ce qui va dans le sens d'une diminution générale des déchets produits par les foyers.



COLLECTE ANNUELLE DES DÉCHETS DE CUISINE

En 2022, le volume de déchets de cuisine a baissé de 25 tonnes par rapport à 2021, représentant 14 % en moins. Ces déchets, se dégradant rapidement en été et produisant des odeurs, se sont probablement retrouvés dans les ordures ménagères en raison de l'épisode de canicule en 2022.

Collecte annuelle des déchets de cuisine



COLLECTE ANNUELLE DES DÉCHETS DE JARDIN, VERRE ET PAPIER

Comme dans les communes voisines, la collecte des déchets de jardin a diminué en 2022 (moins 16 tonnes) par rapport à 2021. La sécheresse engendrée par une canicule exceptionnelle explique en partie cette diminution.

La collecte du verre est restée stable, plutôt en légère baisse par rapport à 2020 et 2021 qui étaient encore sous les contraintes des mesures covid-19, les habitants ayant plutôt consommé à domicile qu'à l'extérieur.

La collecte du papier a repris sa tendance des dernières années qui était à la baisse (moins 12 tonnes) et ceci malgré le développement des achats par internet. Le carton étant moins dense que le papier (même si plus volumineux), la quantité récoltée baisse régulièrement depuis que les envois papier (prospectus, journaux, annuaires téléphoniques, etc.) ont diminué.



ENVIRONNEMENT ET DOMAINE PUBLIC

COMMUNAL

En 2022, la pandémie de covid-19 a moins impacté le service de l'environnement et celui-ci a fonctionné quasi normalement à l'exception du mois de février, où la covid-19 a été contractée par plusieurs collaborateurs. La mise en place et le suivi de l'Opération Transat dans le parc Floraire durant les vacances d'été ont bien occupé le service. À noter également qu'un apprenti horticulteur option paysagiste a obtenu son certificat fédéral de capacité à l'issue de sa formation. Après la période de recrutement, une apprentie l'a remplacé.



PRÉPARATION DES DIVERSES FÊTES ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

- Marché de Noël.
- Fête de l'Escalade.
- Promotions scolaires.
- Fêtes des voisins.
- Opération Transat.
- Reprise du départ du marathon de Genève sur le chemin de la Mousse après la période covid-19.

ENTRETIEN COURANT

Comme les années précédentes, du mois d'avril au mois de septembre, un horaire particulier a été mis en place pour l'entretien des espaces publics. Durant cette période, un collaborateur désigné selon un tournus hebdomadaire commençait son travail à 5h30, de façon à vider les corbeilles des arrêts TPG (tram et bus) et des parcs, et à nettoyer les parcs avant la reprise des activités. Le service de l'environnement et du domaine public communal, chargé de l'entretien de l'ensemble du réseau routier, des places, des parcs, du cimetière et des terrains de jeux, a poursuivi ses activités, notamment :

- Entretien du parc Floraire avec le suivi des rocailles, entretien des parcs Dechevrens, place Favre, de l'Ancienne Mairie, avenue de Thônex, Peillonex, rue Antoine Floquet, Mirany et Gautier (gazon, plantations, fontaines, bassin et local des pompes).
- Décoration florale des massifs et des bacs :

Pour l'été	4'300 plantes
Pour l'automne	2'750 plantes 1'200 bulbes
Sur la façade de la mairie et sur les fontaines	25 chrysanthèmes cascades
soit pour l'année	8'275 plantes

- Remise en état des quartiers du cimetière.
- Suite à la chute d'une importante branche du cèdre dans le parc de la Mairie, mise en sécurité des lieux, débarrassage et débitage du bois.
- Plantation d'arbres fruitiers sur la parcelle de réserve au cimetière.
- Plantation d'arbuste à fleurs sur le talus le long de la piste cyclable à l'avenue du Printemps.
- Entretien des bords de la Seymaz (cheminements piétonniers du parc Gautier à l'avenue A.-M.-Mirany).
- Suivi de projet de l'aménagement paysagé des espaces publics de la halte de Chêne-Bourg.
- Suivi d'aménagement paysager du parc de la Micheline.

TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE BEL-AIR



PROJET DE DÉCHETTERIE ENTERRÉE SISE 33-35 AVENUE DE BEL-AIR (ÉCOLE DU PLATEAU)

Le projet d'une déchetterie enterrée, en lieu et place de l'actuelle déchetterie sise 33, avenue de Bel-Air est né de la volonté de la commune d'offrir à ses citoyens un espace aménagé sécurisé et facile d'accès pour la collecte des déchets valorisables. Cette place, où se côtoient aujourd'hui sans distinction containers hors sol, places de parking et accès piétons aux écoles, nécessitait une requalification et une hiérarchisation des espaces pour permettre de répondre aux besoins des citoyens tout en garantissant une sécurité optimale aux écoliers qui se rendent à l'école. Ainsi, l'autorisation de construire a été délivrée le 11 avril 2022. Un crédit de construction a été voté par le Conseil municipal le 13 décembre 2022. Le début des travaux est prévu au printemps 2023.

Pour rappel, l'obligation d'assainissement du bruit routier de l'avenue de Bel-Air, dictée par l'ordonnance de protection contre le bruit (OPB), a amené la commune à réfléchir sur les moyens à mettre en place pour réduire significativement les nuisances sonores dues à la route. C'est dans ce cadre qu'a été élaboré le projet de réaménagement de l'avenue de Bel-Air.

Les travaux commencés en juillet 2021 ont été interrompus en juillet 2022 à la suite de la faillite de l'entreprise Soraco SA qui s'occupait des travaux de génie civil. Durant cette période, neuf étapes ont été réalisées. La faillite de l'entreprise Soraco SA a été prononcée officiellement le 24 août 2022. Après différentes tractations, soumissions et validations tant de la direction des travaux que de l'avocat mandaté par la commune, de nouveaux contrats avec une nouvelle entreprise de génie civil ont été établis. Aussi, les travaux ont pu reprendre début 2023.

PLQ FRANÇOIS-JACQUIER CONSTRUCTION D'UN BASSIN DE RÉTENTION

Pour rappel, le plan localisé de quartier (PLQ 29'891) sis sur les communes de Chêne-Bourg et de Thônex prévoit à terme la construction de trois bâtiments. La gestion et l'évacuation des eaux pluviales et usées doivent être conformes aux principes définis par le schéma directeur de gestion des eaux (SDGE). Celui-ci prévoit entre autres la mise en œuvre de deux bassins de rétention. Dans une première étape, en même temps que la construction du bâtiment situé le long de la rue François-Jacquier, un bassin de rétention d'un volume de 130 m³, des organes de visite ainsi que des collecteurs de liaisons ont pu être réalisés. Par ailleurs, le raccordement de l'ensemble du dispositif d'assainissement au réseau existant sis rue François-Jacquier a lui aussi été exécuté.

Les travaux ont été réalisés de juillet 2021 à septembre 2021, sauf une attente pour le futur bassin qui a dû être reportée en 2022 pour des raisons techniques. C'est en juin 2022 que cette attente a pu être réalisée.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

LE PATRIMOINE ADMINISTRATIF ENTRETIEN COURANT

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

- 23, Floraire (local voirie et protection civile)
- 13, Gothard (bâtiment communal)
- 46, Petit-Senn (mairie)
- 50, Petit-Senn (chalet Floraire)

ÉCOLES

- 31-33, Bel-Air (école du Plateau)
- 35, Bel-Air (pavillon scolaire)
- 35, Bel-Air (école de Haller)
- 11, Floraire (école Floraire)
- 1, Grison (école Favre)
- 13, Petit-Senn (école Petit-Senn)

AUTRES BÂTIMENTS

- 11, Bel-Air (maison du garde-barrière)
- 6-8, Dechevrens (parascolaire et ludothèque)
- 75, Genève (D2)
- 6, Grison (salle communale Point Favre)
- 35, Peillonex (crèche)
- 2, Perréard (pompiers, immeuble et maison de quartiers Le Spot)
- 50 bis, Petit-Senn (dépendance Floraire)
- 3, Sous-Moulin (crèche Mauresque)

LE PATRIMOINE FINANCIER

BÂTIMENTS

- 4, Bel-Air / 5, Dechevrens (immeuble)
- 5, place de la Gare (ancienne gare)
- 11, Gothard (immeuble)
- 9-11, Gravière (immeuble)
- 3, Grison (immeuble)

La commune de Chêne-Bourg entretient régulièrement son parc immobilier afin de le maintenir en bon état, de préserver sa valeur patrimoniale et de l'adapter aux normes en vigueur. Dans ce but, elle modernise les installations techniques et les éléments constructifs et remplace ou rénove le mobilier endommagé.

AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

DES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE

Les travaux débutés en septembre 2021 se sont achevés comme prévu au printemps 2022. Ainsi, nos agents de la police municipale ont pu prendre possession des nouveaux locaux dans le quartier de la gare dès le 1^{er} avril, répondant ainsi à une demande prépondérante de la population en matière de sécurité et de prévention.

RÉNOVATION DE L'IMMEUBLE RUE DU GOTHARD 11

Les travaux rue du Gothard 11, ont été suspendus durant l'année 2022 à la suite de la faillite du bureau d'architecte en charge de la rénovation. Cette pause a été mise à profit pour optimiser les plans, retravailler les soumissions et proposer des appartements de qualité.

Ainsi, trois appartements de typologies différentes dans les étages seront proposés à la location, le rez-de-chaussée restant dévolu aux activités de restauration.

Les travaux reprendront dès janvier 2023 pour une durée totale approximative de 15 mois.

La rénovation respectera les éléments patrimoniaux de cet édifice, celui-ci ayant été inscrit à l'inventaire en novembre 2022 avec le concours de nos Conseillers administratifs et du service des monuments et des sites.

RÉNOVATION DE L'IMMEUBLE RUE DU GOTHARD 13

Les travaux de rénovation du bâtiment d'intérêt patrimonial ont débuté à l'automne 2021 et se sont poursuivis tout au long de l'année 2022. Certaines zones ont déjà pu être restituées aux utilisateurs, notamment les locaux du rez-de-chaussée, où Trois Chêne Emploi et la Paroisse catholique chrétienne ont pu emménager dès l'automne 2022.

Les travaux se poursuivent dans les étages pour accueillir au printemps 2023 certains services de l'administration communale et la nouvelle salle du Conseil municipal.

Un assainissement complet de l'immeuble, comprenant la mise aux normes des installations électriques, du chauffage et de la ventilation, a été effectué tout en tenant compte des nouvelles prescriptions énergétiques.



Projet de nouvelle salle du Conseil municipal (image de synthèse)



RÉNOVATION DE L'ANCIENNE MAISON DU GARDE-BARRIÈRE

La maison du garde-barrière a fait peau neuve en 2022 et a permis d'accueillir en fin d'année l'antenne régionale des travailleurs sociaux hors murs (TSHM).

Son emplacement central, à proximité de la Voie verte et de la gare du Léman Express, présente des conditions favorables pour l'accueil des jeunes, qui peuvent dès à présent jouir d'espaces qui leur sont entièrement dédiés.

Cet objet rénové, qui représente un témoignage important du patrimoine ferroviaire genevois, a en outre été inscrit à l'inventaire en novembre 2022 avec le concours de nos Conseillers administratifs et du service des monuments et des sites.



Ancienne maison du garde-barrière

DÉVELOPPEMENT DURABLE

CITÉ DE L'ÉNERGIE

L'année 2022 a permis à la commune de Chêne-Bourg de réaffirmer sa volonté de s'engager dans une politique active au niveau énergétique et climatique. Les conditions nécessaires pour le renouvellement du label Cité de l'énergie ont été largement atteintes grâce à de nombreuses actions en faveur du développement durable.

Ce label a été remis à la commune lors de la cérémonie des vœux du maire par M. Longet, représentant « Cité de l'énergie ».



ACTIONS SIG ÉCO 21 COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

Plusieurs actions ont été lancées en 2022 en partenariat avec les SIG visant la réduction des dépenses énergétiques auprès de plusieurs locataires et propriétaires de Chêne-Bourg.

Il s'agit notamment de l'opération « Eco social », dans les immeubles 13 à 37 de l'avenue Mirany et les allées 93 et 95 de l'avenue de Bel-Air, qui va permettre par des mesures adéquates une réduction de la consommation électrique dans les appartements visités.

L'opération « Visite villa » a permis quant à elle la visite de près de 90 villas individuelles ou petits collectifs. Les propriétaires ont bénéficié d'une analyse détaillée des installations, d'une discussion sur les potentiels d'économie d'énergie, de la fourniture et de l'installation de matériel efficient en remplacement de l'existant, ainsi que de conseils sur l'optimisation et le tri des déchets.

Les coûts de ces opérations ont été pris en charge conjointement par la commune de Chêne-Bourg et les SIG.



DICASTÈRES DE M. PHILIPPE MOSER

ÉTAT CIVIL

L'état civil a la délicate mission d'enregistrer tous les événements marquant le parcours de vie d'une personne, de sa naissance à son décès, dans le registre fédéral informatisé de l'état civil.

Afin de répondre aux exigences légales et d'offrir des prestations plus étendues à leurs citoyens, les communes de Chêne-Bourg, Thônex et Veyrier sont regroupées pour former l'arrondissement de l'état civil Chêne-Bourg – Thônex – Veyrier.

DEMANDES D'ACTES D'ÉTAT CIVIL

Sur demande de particuliers, l'office a délivré 2'090 actes durant l'année, toutes catégories confondues.

NATURALISATIONS

DEMANDES DE NATURALISATION

En 2022, l'office a reçu 170 dossiers de demande de naturalisation pour les communes de l'arrondissement.

PRÉAVIS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Durant l'année 2022, le Conseil administratif a préavisé favorablement 35 dossiers de candidature à la nationalité suisse. Il a personnellement reçu les 19 candidats âgés de plus de 25 ans concernés par la commune de Chêne-Bourg.

FAITS MARQUANTS

Dès le 1^{er} janvier 2022, toute personne peut être autorisée à changer de sexe et de prénom, par simple déclaration auprès de l'état civil suisse de son choix, si elle a la conviction intime et constante de ne pas appartenir au sexe inscrit dans le registre de l'état civil.

Dès le 1^{er} juillet 2022, la loi sur le mariage pour tous, acceptée en votation populaire le 26 septembre 2021, entre en vigueur en Suisse, impliquant des modifications de la loi sur le partenariat, de la loi fédérale sur le droit international privé et de la loi sur la procréation médicalement assistée.

RETOUR SUR LES CHIFFRES ANNUELS DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT CIVIL SURVENUS DANS L'ARRONDISSEMENT

Naissances	2
Reconnaissances	90
Déclarations de l'autorité parentale conjointe	73
Déclarations de nom	45
Célébrations de mariages	129
Commune de Chêne-Bourg	119
Commune de Thônex	1
Commune de Veyrier	9
Partenariats enregistrés	1
Décès	534
Commune de Chêne-Bourg	19
Commune de Thônex	390
Commune de Veyrier	125
Inscriptions de mandats pour cause d'invalidité	14



COHÉSION SOCIALE

Le service de la cohésion sociale a été créé fin 2021. Il a pour but de développer la cohésion sociale et de renforcer la solidarité à l'échelle de la proximité, afin d'améliorer le bien-être de la population.

Il contribue à la définition et à la concrétisation des orientations stratégiques du Conseiller administratif et du Conseil administratif. Il a la charge de la coordination des activités en lien avec les domaines de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les seniors et aînés ainsi que la gestion des subventions et de l'aide sociales individuelles. Il conduit des projets transversaux, notamment en matière de politiques publiques.

PETITE ENFANCE

En 2022, la commune de Chêne-Bourg a entamé la réorganisation de ses structures petite-enfance, avec une politique axée sur trois principes :

- Vivre ensemble : apprendre à vivre en collectivité, construire des liens avec les parents, créer et développer le lien social dans la bienveillance.
- Accessibilité : assurer l'accessibilité des différentes prestations d'accueil pour la population communale.
- Qualité de l'accueil : garantir une cohérence et une qualité de l'accueil, harmoniser la prise en charge.

Elle propose au total 130 places d'accueil à plein temps réparties dans 3 institutions, soit 99 places de crèches réparties sur deux sites et 31 places d'accueil dans les jardins d'enfants « Le Polichinelle » et « Le P'tit Eden ». Le nombre de demandes en liste d'attente est estimé à 70 enfants.

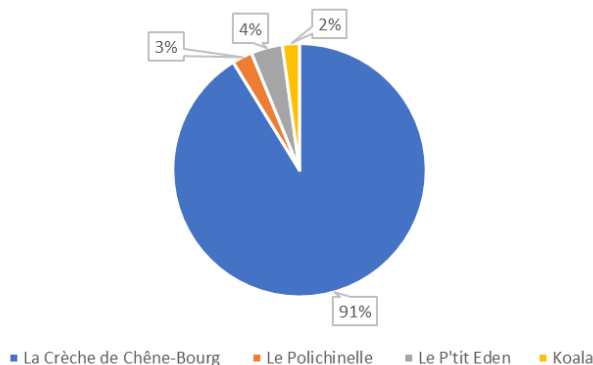
De plus, la commune a un partenariat avec l'association Koala qui organise les placements d'enfants de 4 mois à 12 ans auprès d'accueillantes familiales de jour indépendantes, autorisées par le Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ).

Durant l'année 2022, ce ne sont pas moins de 24 placements représentant un total de 20 enfants, dont 2 enfants de moins de 18 mois et de 3 placements d'enfants de plus de 5 ans de la commune de Chêne-Bourg, qui ont été effectués de manière fixe ou occasionnelle par les coordinatrices auprès de 10 accueillantes familiales.

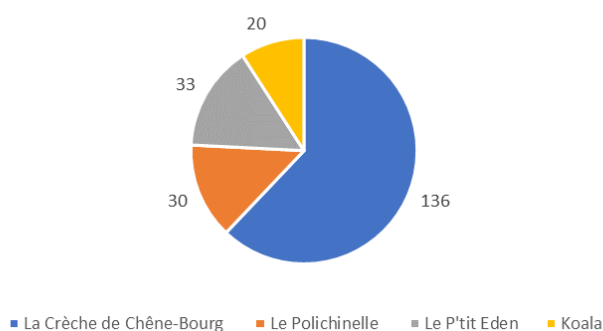
La volonté de la commune n'est pas de se substituer aux associations qui gèrent les institutions de la petite enfance. Elle apporte sa part de subvention et un regard sur la gestion administrative et financière, formalisée par la signature d'une convention. Les engagements du personnel sont réalisés par le comité desdites associations.

En 2022 la commune a octroyé un total de Fr. 3'726'465.- de subventions pour le secteur de la petite enfance.

Répartition des subventions par institution



Nombre d'enfants fréquentant les institutions en 2022



CRÈCHE DE CHÊNE-BOURG

Changement de direction

Mmes Bouille et Higham ont quitté leurs fonctions de co-directrices pour d'autres projets professionnels, respectivement en août et octobre 2022.

Mme Natascha Meynet-Alther a repris la direction de la Villa Mauresque et Mme Nathalie Mühlemann celle du site de Peillonnex.

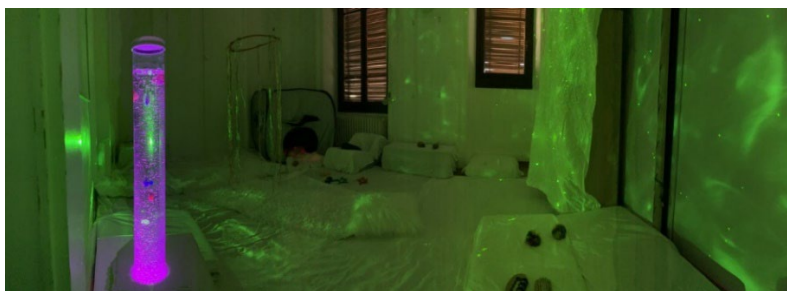
Formations

La crèche de Chêne-Bourg s'est lancée dans le processus de formation en psychomotricité « Bouger-Jouer-Créer » organisée par le service de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ), qui a pour but de transformer durablement les pratiques de la crèche autour de deux axes, à savoir le développement du partenariat crèche-familles autour du développement psychomoteur de l'enfant et l'aménagement d'un espace moteur fixe et permanent.

Projet Snoezelen

Un projet Snoezelen s'est créé au sein de la crèche. Snoezelen est une approche venant de Hollande (« Snuffeler » : fureter, expérimenter, et « Doezen » : somnoler, se détendre). L'approche Snoezelen s'articule autour de 3 axes : la sensorialité (espace avec matériel sensoriel), la relation (espace d'interactions sociales) et la détente (espace contenant, confortable et sécurisant).

À la Villa Mauresque, 3 jours par mois une salle est consacrée aux séances Snoezelen. Cette salle est revêtue de blanc (sol et mur) avec différents espaces permettant de mettre tous nos sens en éveil.



JARDIN D'ENFANTS LE POLICHINELLE

Durant l'année scolaire, diverses animations sont organisées, telles que la fête de l'Escalade, de Noël, de fin d'année scolaire, course d'école. Des sorties sont également planifiées : spectacles de marionnettes, visite d'une exposition, d'un musée et de la ludothèque « Les Diablotins » à Chêne-Bourg.

JARDIN D'ENFANTS LE P'TIT EDEN

Depuis le printemps 2022, l'équipe éducative du P'tit Eden s'est agrandie avec l'engagement d'une éducatrice du jeune enfant supplémentaire à 50% (Mme Nadia Salzemann).

ÉCOLES ET ENFANCE

ÉCOLES

La commune de Chêne-Bourg comprend un établissement scolaire placé sous la direction de Mme Anne Davie, dont le secrétariat se trouve dans l'école De-Haller.

Les effectifs à fin décembre 2022 étaient de 718 élèves, dont 336 à De-Haller, 39 à Floraire, 72 à Place-Favre et 271 à l'école de Petit-Senn. Depuis août 2022, l'école Place-Favre a deux classes en Réseau d'enseignement prioritaire (REP) et l'école Floraire accueille une classe d'intégration (CLI).

Pour soutenir les enfants et leur famille, les services communaux ont renforcé leur collaboration avec l'établissement scolaire, notamment avec les éducatrices sociales. Ainsi, dans le projet de prévention contre le harcèlement dans le milieu scolaire, 6 ateliers ont été réalisés lors desquels la Police municipale a présenté les différents aspects de la thématique.

Au printemps 2022, une délégation des élèves de l'école de De-Haller a été reçue par M. Moser, Conseiller administratif en charge de la cohésion sociale, afin de présenter leurs demandes et projets, qui abordaient différents aménagements de la cour de récréation. Une collaboration interservices a permis de répondre aux demandes.

Comme chaque année, la commune a offert à tous les élèves un petit cornet de Noël : cette action a pu être

mise en place grâce à l'aide du service de l'environnement et du domaine public communal, qui a distribué les cornets dans les écoles.

RESTAURANTS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRE

En 2022, 60'123 repas ont été servis pour les 377 enfants accueillis quotidiennement dans les trois réfectoires en activité (école De-Haller, école de la Place Favre et école Floraire).

Le prix du repas est de Fr. 7.50. mais la commune intervient pour soutenir les familles plus vulnérables.

À la rentrée scolaire, la commune a engagé une adjointe pour soutenir la responsable du restaurant scolaire de De Haller, qui accueille le plus grand nombre d'élèves. La commune a par ailleurs lancé une réflexion sur la gestion des restaurants scolaires de manière générale.

La collaboration entre la commune et le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) a été renforcée, notamment pour optimiser la coordination entre le GIAP, le prestataire de repas et les responsables des restaurants scolaires.

Par ailleurs, en plus des 377 enfants à midi, le GIAP a accueilli 178 élèves de manière quotidienne le soir. Les équipes proposent des animations et activités ludiques et récréatives telles que : tournois de foot, ateliers cuisine, activités sportives, jeux dans les préaux des écoles et les parcs, bricolages, moment de repos, jeux de société, spectacles. Certaines animations s'organisent avec plusieurs écoles du secteur.

Afin de répondre aux besoins d'encadrement des enfants, la commune a mis à disposition du GIAP davantage de salles et a attribué une salle dans l'école De-Haller à l'usage exclusif du GIAP et du DIP.



*M. Philippe Moser, Conseiller administratif,
et une délégation d'élèves de l'école De-Haller*

ATELIERS EXTRASCOLAIRES

En partenariat avec l'association La Lyre de Chêne-Bougeries, des cours de musique ont été proposés aux enfants de la commune. Ces ateliers ont eu lieu les lundis après-midi et les enfants ont pu découvrir différents instruments.

SANT'ESCALADE

En 2022, en collaboration avec le DIP, la commune a financé l'inscription de 102 enfants dans le cadre de leur participation à la course de l'Escalade.

CHARGES

Le total des charges pour les écoles et l'enfance est de Fr. 1'560'602.10.-.

PROMOTIONS

Cérémonie des 8P

Lors de la cérémonie organisée spécialement pour eux, les élèves de 8P ont reçu le traditionnel dictionnaire, cadeau de la commune, et divers prix spéciaux récompensant les efforts et aptitudes des élèves dans certaines branches. Ils ont ensuite présenté un spectacle de chant et de musique, pour le plus grand plaisir de tous. L'école de danse Geneva Dance Center, située sur la commune, a ensuite offert aux élèves une magnifique prestation de danse sur scène.



Jeux dans les écoles et cortège

En 2022, les enfants des 4 écoles ont pu profiter de jeux et animations dans les préaux toute la journée du 1^{er} juillet, afin de fêter comme il se doit la fin de l'année scolaire. Maquilleuses, trampolines géants, petit train... Une grande variété d'activités a été proposée aux élèves. À l'issue de cette journée de détente, les enfants ont formé un grand cortège qui s'est déplacé de l'école De-Haller à la place Favre, accompagné des musiciens de l'Ondine Genevoise, qui nous a fait l'honneur de jouer dans le cortège. Les festivités se sont ensuite poursuivies sur la place, agrémentées des mets préparés par la compagnie des sapeurs-pompiers de la commune.



COLONIE SAINT-GERVAIS – LA RIPPE

Les écoliers de Chêne-Bourg (jusqu'à la 8P) ont la possibilité de passer, durant l'été, entre 1 et 5 semaines à la Colonie de Saint-Gervais située à La Rippe sur Crassier (VD). Un partenariat avec les communes des Trois-Chêne permet aux habitants de bénéficier d'un prix préférentiel. Des conditions particulières peuvent également être accordées aux parents dont les revenus sont modestes. La colonie est située dans un cadre magnifique à 25 km de Genève, dans un environnement préservé à l'orée de la forêt, au pied du Jura. Des activités créatives, sportives, musicales et ludiques sont organisées.

LUDOTHÈQUE

Après une ouverture pour les prêts de jeux uniquement, en raison de la pandémie, la ludothèque a recommencé à accueillir les familles et les enfants dès le 1^{er} mars 2022.

La fréquentation est toujours élevée : plus de 110 nouveaux membres se sont inscrits depuis le 1^{er} mars 2022 et une quarantaine sont revenus. À fin décembre 2022, les membres actifs étaient 224, sans les bénévoles. Les tâches régulières des bénévoles se sont déroulées normalement grâce à leur dévouement habituel. Elles ont aussi participé à la « semaine sans écran » organisée par l'Association des parents d'élèves de Chêne-Bourg, une ouverture tout public qui a connu un franc succès.

JEUNESSE

TSHM

Avec la collaboration des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) Chêne & Co, la commune souhaite soutenir ses jeunes par des actions de proximité et ciblées sur les problématiques que cette population rencontre.

Dans ce sens, en 2022, les TSHM ont réalisé :

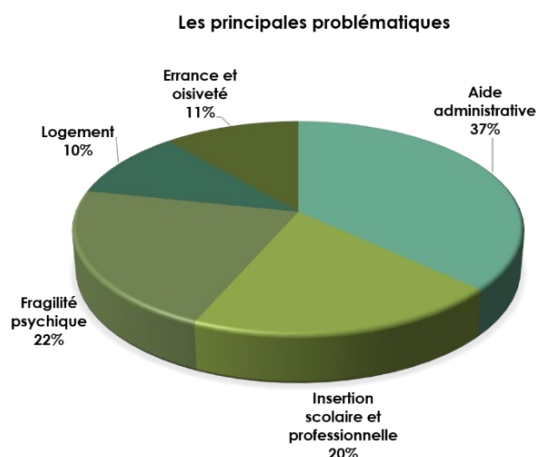
- 350 entretiens individuels,
- 33 suivis individuels.

Ainsi :

- 24 jeunes ont bénéficié d'une aide administrative ;
- 13 ont repris une activité ou une formation ;
- 12 rencontrent des difficultés psychologiques (détresse, idées noires, mal-être, harcèlement...) ;
- 11 ont été accompagnés vers l'accès à un logement ;
- 50 permanences collectives de 16h00 à 19h30 ont été tenues les mercredis ;
- 118 jeunes de la commune de Chêne-Bourg âgés de 15 à 20 ans ont pris part aux activités transversales.

De plus, 800 heures de travail « petits-jobs » ont été réalisées et encadrées par les TSHM. En effet, la commune a souhaité valoriser la participation des jeunes à la vie communale, leur offrant ainsi une possibilité de travailler sur des événements dans un cadre professionnel.

Les TSHM proposent aussi des actions collectives de prévention et d'animation, ainsi que des sorties qui permettent aux jeunes de s'émanciper dans la collectivité.



SORTIE AVEC LES JEUNES

Le 9 décembre 2022, M. Philippe Moser, Conseiller administratif, et deux travailleurs sociaux hors murs ont accompagné de jeunes de la commune pour leur premier match de hockey à la patinoire des Vernets. En effet, il est important pour le magistrat en charge de la cohésion sociale de créer des moments d'échange avec la population. C'est pourquoi, M. Philippe Moser, grand amateur de hockey et supporter du GSHC, a profité de l'avant-match pour expliquer aux jeunes invités à cette sortie les règles de ce sport. À cette occasion, il a offert comme souvenir à chaque jeune une écharpe du Genève-Servette.

PROMOTIONS CITOYENNES

Cette année, les promotions citoyennes ont été organisées conjointement avec les deux autres communes des Trois-Chêne. La manifestation a eu lieu à Thônex et sera désormais accueillie à tour de rôle par les trois communes.

CHARGES

Les charges totales du domaine de la jeunesse se montent à Fr. 576'941.- en 2022.

AÎNÉS

NONAGÉNAIRES ET CENTENAIRES

Les élus ont toujours le plaisir de marquer les anniversaires de leurs communiens atteignant 90, 95 et 100 ans. Cette année, 20 personnes ont reçu à cette occasion un présent et les meilleurs vœux du Conseil administratif.

VOYAGE DES AÎNÉS

Le voyage, organisé du 16 au 21 mai par la commune, a permis à 32 personnes de se rendre sur la route des châteaux de la Loire et au Puy du fou.

SORTIE DES AÎNÉS

Le jeudi 15 septembre, 139 personnes, accompagnées par le Conseil administratif, ont pu prendre le train panoramique du Goldenpass entre Vevey et Saanen puis ont visité la cité médiévale de Gruyères, après un déjeuner à Charmey. Lors de cette sortie, 3 couples ont fêté leurs noces de diamant et 1 couple ses noces d'or.

COLIS DE NOËL

Au mois de décembre, 735 colis de Noël ont été livrés aux personnes âgées de 75 ans et plus.

CHÊNE-BOURG A DU CŒUR POUR NOËL

Le 17 décembre, la salle Point Favre a accueilli le traditionnel repas de Noël solidaire organisé par les autorités de Chêne-Bourg. 244 convives ont pris plaisir à participer à cette rencontre festive et chaleureuse, avec le concours de 20 bénévoles.



Voyage des aînés

IMMEUBLE AVEC ENCADREMENT POUR PERSONNES ÂGÉES (IEPA)

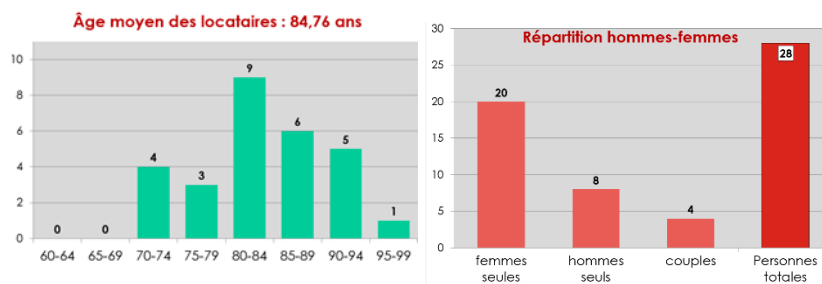
Rue de Genève 75

La commune de Chêne-Bourg dispose d'un immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA), géré par l'Institution du maintien à domicile (Imad).

En 2022, les modalités d'inscription ont changé : les personnes s'adressent dorénavant directement à l'IEPA pour faire un bilan de santé. À la suite de cela, l'Imad transmet les noms à la commune pour l'inscription sur la liste d'attente et l'attribution d'un logement.

En 2022, il y a eu 1 départ en EMS et 3 arrivées.

Au 31 décembre 2022, on compte 28 locataires, ce qui correspond à un taux de remplissage de 96.66 %.



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Chaque année, la commune de Chêne-Bourg soutient des associations œuvrant dans le domaine social. En 2022, la commune a reçu plus de 100 demandes. La commission de la cohésion sociale a décidé d'allouer les subventions de la manière suivante :

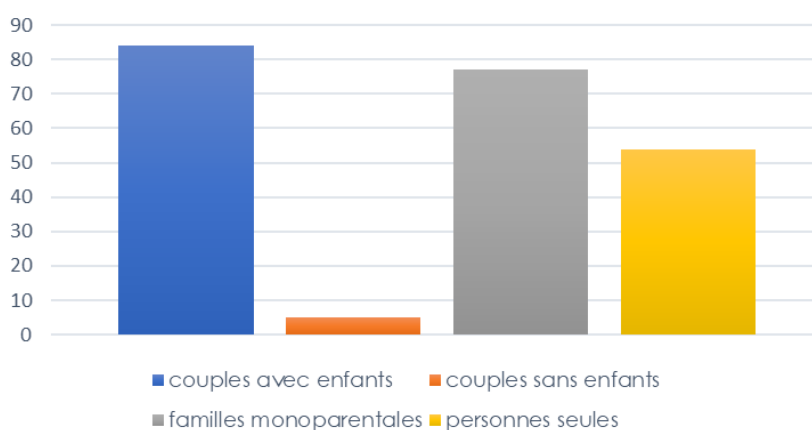
- Solidarité internationale (sur le thème de la formation) : 15 associations ont été soutenues financièrement pour un montant total de Fr. 110'000.- ;
- Actions communautaires locales : 22 associations ont été soutenues financièrement pour un montant total de Fr. 127'000.-.

AFFAIRES SOCIALES

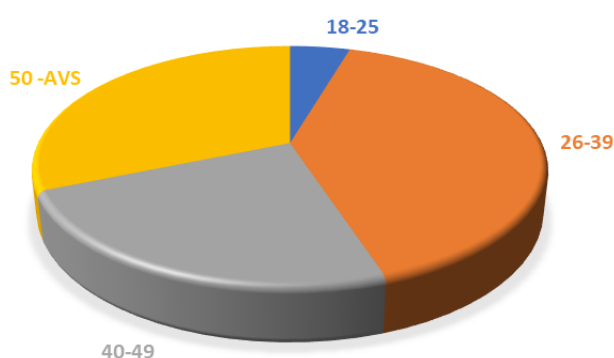
ACTIONS SOCIALES

Pour l'action sociale en 2022, la commune ayant un rôle subsidiaire aux prestations cantonales, l'accent a été mis sur une collaboration de réseau afin de mieux informer et orienter les personnes en fonction de leurs besoins. Toutefois, 236 personnes ont bénéficié d'un suivi du service de la cohésion sociale, dont 100 (42 %) nouvelles situations. Le nombre d'appels téléphoniques pour le service est de 900. Les personnes ont été informées et orientées selon leur demande. Au besoin, une analyse sociale et financière de la situation du demandeur a été effectuée.

Suivis par structure familiale



Proportion de personnes suivies par âge



MESSAGE AUX PARENTS

À l'occasion de la naissance de leur premier enfant, la commune a eu le plaisir d'offrir à 31 familles un abonnement pendant une année aux Messages aux parents de l'association Pro Juventute.

ACTION CARTES CADEAUX À NOËL

95 familles ont pu bénéficier de cette action.

CARTES JOURNALIÈRES CFF

Sur 2'190 cartes CFF à disposition des habitants de la commune, 1'822 ont été vendues durant l'année 2022, ce qui représente 83.2 % des cartes.

ABONNEMENTS TPG

Le Conseil administratif a renouvelé en 2022 l'offre pour les abonnements juniors en offrant une subvention d'une valeur de Fr. 50.- lors de l'acquisition ou du renouvellement d'un abonnement annuel. Ainsi, 255 juniors ont profité de cette offre. Le coût de l'opération pour la commune s'est élevé à Fr. 12'800.-.

PERMANENCE JURIDIQUE

Afin d'orienter les habitants des Trois-Chêne face à un problème juridique ou de les informer sur un sujet relatif au droit, une permanence juridique s'est tenue à la Mairie tout au long de l'année. Durant cette année, 135 personnes ont pu bénéficier du conseil avisé d'un spécialiste du droit.

PERMANENCE DETTES ET IMPÔTS

En collaboration avec l'association Alternatives Dettes, une nouvelle prestation a vu le jour en 2022. Cette dernière offre des conseils dans le domaine du désendettement et, de février à fin avril, propose de l'aide pour le remplissage des déclarations fiscales. 40 personnes ont bénéficié de l'aide pour le désendettement et 50 pour le remplissage de leur déclaration d'impôts.

CENTRE D'ACTION SOCIALE (CAS) DES TROIS-CHÊNE

Tour Opale, 5^e étage – chemin de la Gravière 3

Le service de la cohésion sociale a renforcé sa collaboration avec le CAS pour les situations individuelles spécifiques nécessitant des prises en charge de frais ponctuelles ou des orientations particulières. Cette collaboration vise à proposer un soutien aux résidents de la commune au plus proche de leurs besoins.

En 2022, le CAS des Trois-Chêne a été choisi pour conduire un projet pilote de 24 mois concernant l'avant-projet de loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP).

Depuis le 1^{er} semestre 2022, les collaborateurs testent les effets de l'application de certaines dispositions contenues dans cet avant-projet de loi, à savoir la forfaitisation de certains éléments composant la prestation financière et la fixation du calcul du droit pour six mois. Ces dispositions visent à renforcer l'autonomie des personnes et le lien de confiance avec les personnes aidées par l'institution. Les personnes sollicitant le CAS pour une prestation financière sont encouragées à participer volontairement à cette phase pilote.

261 situations ont été suivies sous ce modèle (44 couples avec enfant, 10 couples sans enfant, 68 familles monoparentales et 139 personnes seules).

Les premiers constats sont plutôt positifs. Les personnes accompagnées relèvent une relation de confiance accrue avec les collaborateurs de l'institution et une reconnaissance de leur capacité à gérer leur budget.

QUELQUES CHIFFRES

En 2022, le CAS des Trois-Chêne est venu en aide à 505 résidents de Chêne-Bourg (soit 285 dossiers), en augmentation de 4.56 % par rapport à décembre 2021).

- 285 résidents de Chêne-Bourg aidés dont 247 avec prestations financières.
- 505 personnes aidées sur l'ensemble des Trois-Chêne, dont 76 nouveaux dossiers et 61 sorties (arrêt d'aide).

TROIS CHÊNE EMPLOI

Rue du Gothard 13

Antenne pour l'emploi des communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries, et Thônex, la structure compte également 8 communes partenaires : Anières, Collonge-Bellerive, Cologny, Jussy, Meinier, Puplinge, Presinge et Vandœuvres.

Le service de la cohésion sociale a rencontré l'équipe de Trois Chêne Emploi afin de mettre en place une collaboration plus régulière et systématique.

En 2022, 658 personnes provenant des Trois-Chêne et des communes d'Arve et Lac partenaires ont été suivies. Parmi

elles, la structure a enregistré 375 nouvelles inscriptions. Trois Chêne Emploi a comptabilisé 225 retours à une activité professionnelle (stages, apprentissages, remplacements, CDD, CDI).

Une attention particulière a été accordée au suivi des jeunes en recherche d'apprentissage, notamment lors des périodes charnières, et de ceux en rupture scolaire, afin de les motiver à s'investir dans un projet de formation. Elle a par ailleurs aussi proposé des places de stages en son sein.

Depuis septembre, Trois Chêne Emploi se trouve à la rue du Gothard 13 à Chêne-Bourg.

Ses horaires d'ouverture, ainsi que ses numéros de téléphone, restent les mêmes. Action Trois Chêne pour l'Emploi est devenue Trois Chêne Emploi suite au déménagement.



LE SPOT – MAISON DE QUARTIERS DE CHÊNE-BOURG

Rue François-Perréard 2

La Maison de quartiers de Chêne-Bourg propose de multiples activités et met sur pied divers projets adaptés aux besoins des quartiers et de ses habitants. Ses prestations couvrent tous les âges. Elle offre différentes prestations et des activités diverses et variées, comme des animations, cours et ateliers, sorties, repas intergénérationnels et spectacles. En 2022 plus de 75 activités et actions ont été organisées par le Spot.



De plus, le Spot propose une veille sociale permanente donnant la possibilité aux autorités communales d'ajuster leur politique, de collaborer avec le réseau local afin d'intervenir sur des situations précises. Dans ce sens, elle est un partenaire essentiel pour la commune.

En 2022, la participation financière communale s'est élevée à Fr. 100'400.- pour le budget de fonctionnement, à quoi s'ajoutent Fr. 10'000.- de subvention pour les achats de matériel.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

En 2022, la commune et les marchands ont redynamisé le marché hebdomadaire de la place Favre en proposant animations, concerts et dégustations ainsi que des animations pour petits et grands lors d'événements phares tels que la fête du Printemps ou la fête de l'Hiver. Ces fêtes sont l'occasion de mettre en avant les denrées proposées par les artisans et producteurs du marché, tout en faisant la promotion du mieux consommer local. Le Spot et d'autres associations ont pu également mettre en avant leurs activités et actions auprès de la population locale.

Lors de la Fête du Printemps, une chasse aux œufs a été organisée par le Spot pour les enfants, les Dixie Alligators ont joué sur la place et le Conseiller administratif en charge, M. Philippe Moser, a pu s'adresser aux usagers et artisans lors d'un moment convivial et détendu.



FONDATION POUR LE LOGEMENT

Présidence de M. Philippe Moser, Conseiller administratif

La Fondation a été créée en 1977, en vertu de la loi sur les fondations de droit public du 15 novembre 1958, dans le but de mettre à la disposition de la population de Chêne-Bourg des logements confortables à loyers abordables ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

LE PATRIMOINE

Le patrimoine de la Fondation est composé de :

- 7 immeubles à loyers libres construits en 1976 situés à l'avenue de Bel-Air 49, 49A, 49B, 49C, 51, 51A, 51B ;
- 3 immeubles à loyers libres construits en 1996 situés à l'avenue de Bel-Air 47A, 47B et 47C ;
- 2 immeubles à loyers libres construits en 1996 situés à la rue Peillonex 35 et 37 ;
- 1 immeuble HLM-LUP construit en 2015 situé à la rue Peillonex 35A.

BÂTIMENT À LOYERS LIBRES

Les bâtiments à loyers libres de l'avenue de Bel-Air comportent 117 appartements de 2 à 6 pièces représentant 455 pièces, 38 parkings extérieurs, 85 parkings intérieurs, 10 boxes, 2 places pour motos, pour un état locatif de Fr. 1'837'895.-.

Les bâtiments à loyers libres de la rue Peillonex comportent 30 appartements de 2.5 à 5 pièces représentant 118.5 pièces, 5 arcades d'une surface totale de 378 m², un garage souterrain de 54 places, pour un état locatif de Fr. 658'723.-.

BÂTIMENTS HLM-LUP

Le bâtiment HLM-LUP de la rue Peillonex comporte 14 appartements de 4 à 5 pièces représentant 68 pièces, 1 arcade d'une surface totale de 151 m², un garage souterrain de 13 places de parking pour un état locatif total de Fr. 299'904.-.

FINANCES

Sur le plan financier, l'exercice 2022 s'est clôturé avec un montant de Fr. 3'072'604.- aux charges et de Fr 8'389'061.- aux revenus, dégageant ainsi un excédent de revenus de Fr. 5'316'457.-, suite à une réévaluation financière de Fr. 3'581'224.-.

61, AVENUE DE BEL-AIR

La Fondation continue ses travaux, en collaboration avec l'agence immobilière m3 REAL ESTATE et le bureau d'architectes DL-C, pour la construction de cet HLM-LUP.